

COMMUNE DE VILLECHENEVE
69770 RHONE
Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 mai 2009

Présents : MM. CRIBIER. PIQUET. VARILLON. MME CHIRAT. MM. GRANJARD. SARCEY. MME DUSSUYER. M. CHIRAT. MELLE FAURE. M. BLANC. MME CHAVEROT. MME DE OLIVEIRA. MM. GRANJARD. BOINON.

Absents excusés: MM. CHAZELLES. MONDELAIN

Secrétaire de séance : Mme DE OLIVEIRA

Début de la réunion : 20h30

Fin de la réunion : 23h30

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Décide de demander au Conseil Général du Rhône l'arrêté de subvention pour la réhabilitation des réseaux et la construction de la nouvelle station d'épuration.
- 2) Rejette les demandes d'indemnités (indemnité d'administration et de technicité et indemnité de missions des préfectures) formulées par l'adjoint administratif et les ATSEM.

1^{er} vote au sujet du refus d'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité

Votants : 13 Pour : 6 Contre : 6 Blanc : 1

La majorité absolue n'ayant pas été atteinte, un second tour doit avoir lieu

2^{ème} vote :

Votants : 13 Pour : 6 Contre : 6 Blanc : 1

La majorité absolue n'ayant pas été atteinte, un troisième tour doit avoir lieu

3^{ème} vote :

Votants : 13 Pour : 6 Contre : 7

La majorité absolue ayant été atteinte, l'indemnité d'administration et de technicité ne sera pas attribuée.

- Indemnité de mission des Préfectures :

Votants :13

Pour : 3

Contre : 9

Blanc : 1

La majorité absolue ayant été atteinte, l'indemnité de mission des Préfectures ne sera pas attribuée.

- 3) Décide la réalisation de l'aire de jeux de boules et de compléter le dossier de demande de subvention en cours pour l'attribution d'une subvention parlementaire.
- 4) Décide l'échange de terrain entre la commune de Villechenève et la SARL INITIALE au lieu-dit « les places ».
- 5) Approuve l'avenant concernant la dissolution de la société NEUF CEGETEL et la transmission de son patrimoine au profit de SFR.
- 6) Approuve le périmètre et les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes pour l'aménagement et le développement économique de l'ouest rhodanien (SMADEOR)
- 7) Fixe les tours de scrutin à l'occasion des élections européennes le 07 juin 2009
- 8) Est informé du commencement des travaux de l'école (tranche B) en août 2009.
- 9) Evoque le projet d'une antenne de téléphonie mobile sur le site de Montlit.
- 10) Décide de mettre en place une commission communale pour le suivi du chantier de réhabilitation des réseaux et la construction d'une nouvelle station d'épuration.
- 11) Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

Fait en Mairie le 15 mai 2009

Le Maire,

J.CRIBIER